

BANNALEC

mars 2012



Les photos anciennes s'affichent
Un incontestable attrait

Vie économique



Isobox, fabricant de polystyrene expansé

Vie de la commune



Budget 2012 : d'importants travaux

Ce bulletin municipal de printemps est pour partie consacré au budget et aux finances de la collectivité. Comme je l'ai dit aux forces vives de la commune à la cérémonie des vœux en début d'année, les différents chantiers que nous avons prévus durant notre mandat, s'enchaînent au fil du temps, et Bannalec se transforme petit à petit.

Pour 2012, les travaux les plus visibles seront sans nul doute l'Espace Toupin au bourg, mais l'aménagement urbain à Kermérou - Pont Kéréon ou le chantier d'assainissement collectif au nord de la commune sont aussi au programme.

La sécurisation de notre entrée de bourg côté Quimperlé devient aussi une priorité au vu des constructions nouvelles et à venir dans le quartier de Pont Kéréon.

Tous ces travaux ont bien sûr un coût et, si des subventions sont attendues, c'est bien le budget communal qui est impacté.

Ceci dit, les finances de notre collectivité sont saines. Des prêts arrivent à échéance. Ce qui va nous permettre de réemprunter. De plus, l'augmentation de la population de ces dernières années, a pour conséquence d'élargir les bases d'impositions, et donc d'augmenter nos recettes.

Il n'y aura pas de modification des taux d'imposition en 2012. Un emprunt sera certainement nécessaire pour clore le budget. En espérant que les banques, assez frileuses pour prêter aux collectivités, jouent le jeu.

Bonne lecture,

Yves André

Elections en avril, mai et juin

2012 est une année d'élection : élection présidentielle dès avril, suivie des législatives en juin. Pour voter, vous aurez cette année une nouvelle carte d'électeur, envoyée par La Poste. Autre nouveauté, il y aura un bureau de vote supplémentaire, au vu du nombre croissant d'électeurs sur la commune : 2 bureaux en mairie, 2 autres à l'école primaire publique, et le 5^{ème} à la salle polyvalente de Saint Jacques.

Venez nombreux vous exprimer lors de ces consultations démocratiques.

Ecowatt : éclairage minimum

En raison de la vague de grand froid qui a frappé le pays en ce début d'année, et pour faire face aux risques de coupures d'électricité, la commune a, comme plusieurs collectivités, interrompu, pendant cette période, l'éclairage public dans différents secteurs périphériques du territoire communal. Il a été maintenu au centre-bourg et dans les secteurs en travaux pour d'évidentes raisons de sécurité.

Alcool Assistance

Alcool Assistance assure une permanence téléphonique tous les jours de la semaine, de 7h à 22h, sauf le dimanche : tél. 06 60 08 16 77

Réseau de transport collectif TBK

Le réseau de transport collectif TRO Bro Kemperle est à la disposition de tous les habitants de la Cocopaq, et pas uniquement des scolaires. La vente des billets de transports et des recharges de cartes se fait à la boulangerie Mallet, rue de la Gare à Bannalec.

Pour en savoir plus, contact TBK au 02 98 96 76 00 ou www.t-b-k.fr

Pratique : adoptez l'éco Geste !

Bien trier ses déchets permet d'en recycler une partie. Sur la page d'accueil du site de la Cocopaq, en bas à gauche, tapez le produit ou le déchet dont vous voulez vous débarrasser sur le module « Eco Geste », on vous indique où le jeter.

Compteur d'eau : vérifier régulièrement

Chacun doit penser à vérifier le bon fonctionnement de son compteur d'eau, surtout après une période de froid afin d'éviter la mauvaise surprise d'une facture importante à cause d'une fuite non décelée.

S O M M A I R E	p.2 L'édito - Infos en bref
	p.3 Actualités : protection des captages d'eau, PLU, tourisme
	p.4 Economie : Isofox, fabricant de polystyrène expansé
	p.5 Vie de la commune : nouvelle carte scolaire, course du cœur, personnel communal, ravalement des façades
	p.6/7 Budget communal, coup d'œil sur les travaux
	p.8 Environnement : inventaire du bocage, stop aux insecticides
	p.9 Vie associative : Free Running, nouvelle association Affichées ou projetées, l'attrait des photos anciennes
	p.10 Tribune libre
	p.11 Le calendrier des animations et rendez-vous
	p.12 Culture : les jeunes font de la photo, les expositions à venir

Eau potable Protection des sites de captage

Les deux-tiers des besoins de la commune en eau potable sont assurés par les captages de Coatéréac, Intron Varia et Guernic, soit 315 000 à 380 000 m³ par an *. La ressource est précieuse et elle est donc à préserver. C'est pourquoi des périmètres de protection sont mis en place sur ces trois sites.

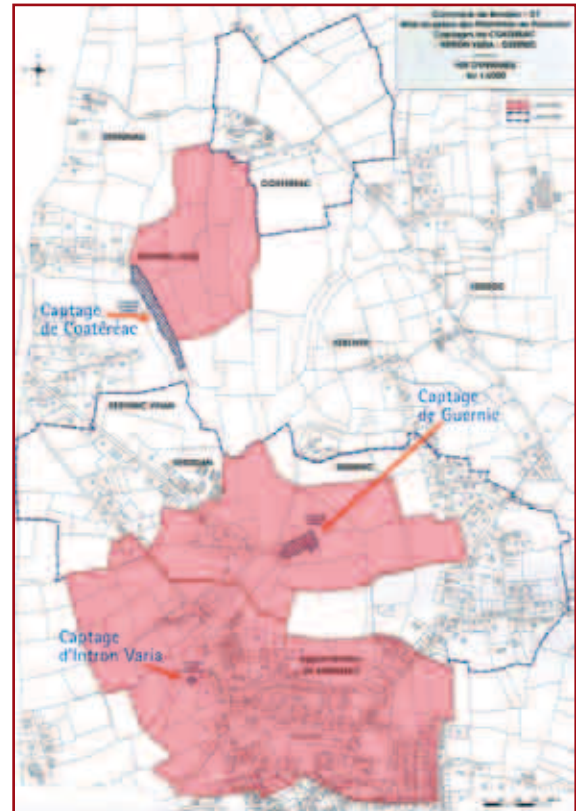
Une réunion publique a été organisée par la municipalité le 2 février dernier afin de permettre aux Bannalecois de comprendre les enjeux de la mise en place des périmètres de protection de ces trois sites. En décembre 2011, les exploitants agricoles concernés en avaient été également informés.

Les bassins d'alimentation sont protégés selon 3 niveaux : périmètre immédiat, périmètre rapproché A, périmètre rapproché B. Les contours de ces zones ont été établis par un expert hydrogéologue. La commune est obligatoirement propriétaire du périmètre immédiat très sensible.

Une réglementation a été définie par le législateur pour chaque zone dans le but de protéger la ressource de toutes les pollutions, en particulier microbiennes (eaux usées non traitées, matières fécales), des pesticides (traitements chimiques des champs, des routes, des jardins...), des nitrates (engrais azotés, lisier...).

Dans le périmètre rapproché A, les parcelles agricoles sont soit en prairies (non pâturées, coupe exportée, 5 ans sans retournement, sans fertilisation organique, fertilisation minérale contrôlée), soit en boisement. Les nouvelles habitations, extensions ou création de bâtiments d'élevage sont interdites, de même bien sûr que les dépôts d'ordures. L'emploi de produits phytosanitaires est strictement réglementé, y compris chez les particuliers : jardins, terrasses, allées... Un bassin de rétention est par ailleurs obligatoire sous les cuves à fuel à simple paroi et l'assainissement individuel doit être conforme lors du contrôle du Spanc.

Les cartes de ces zones protégées sont consultables en mairie, les personnes directement concernées seront contactées par le bureau d'études chargé du dossier (SAFI).



Chacun pourra s'exprimer au cours de l'enquête publique qui devrait avoir lieu avant la fin de cette année.

* Un quatrième captage se situe à Troganvel mais la responsabilité incombe au Syndicat Mixte du Ster Goz, qu'ont formé les communes de Scaër et Bannalec.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) En phase finale d'élaboration

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en phase finale d'élaboration. Tous les éléments de l'étude, en fonction de leur avancement, sont consultables sur le site Internet de la mairie : www.bannalec.fr

Les plans papier du projet de règlement graphique sont par ailleurs exposés en mairie depuis le 23 janvier dernier.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la dernière réunion publique de concertation du 5 janvier dernier, le PLU ne pourra pas être arrêté courant mars 2012. En effet, la commune n'avait pas intégré la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales et d'une étude de zonage des eaux pluviales.

Concrètement, l'étude de zonage des eaux pluviales délimite « les zones où les mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et du ruissellement ». L'étude vient d'être lancée. Elle sera soumise à enquête publique avant d'être intégrée au PLU. Du fait de ce nouveau document à réaliser, l'arrêt du PLU est repoussé au second semestre 2012.

Exprimez-vous :

Vous pouvez vous exprimer, poser vos questions ou faire vos remarques sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, en écrivant sur le registre à idées à disposition en mairie, par courrier adressé en mairie (mention PLU) ou en demandant un rendez-vous en mairie.

Tourisme La Cocopaq s'en charge

La délibération du conseil communautaire du 9 septembre dernier annonce le transfert de la compétence tourisme à la Communauté de communes sur le territoire des 16 communes membres de la Cocopaq. L'objectif est de créer un office de tourisme associatif communautaire d'ici à janvier 2013.

Ce qui change :

► La taxe de séjour a été instaurée sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} janvier 2012. Elle est annuelle et sera collectée par la Cocopaq.

► Par un transfert juridique, l'ensemble du personnel employé par l'office de tourisme communautaire est le même que celui qui travaillait dans les offices avant le transfert de compétence.

Le maillage du territoire en matière d'accueil et d'information touristique (bureaux permanents et non permanents) est le même en 2012. Il sera conservé par la suite et pourra être étendu. La mission d'animation reste à l'échelle communale.

Isobox, filiale de la holding Synbra

Les multiples applications du polystyrène expansé



« En 2008, quelques-uns de nos plus gros clients nous ont quittés, confirme Yann Le Du, directeur de l'usine de Bannalec. En peu de temps, cela s'est traduit par 30 % d'activité en moins. » Si la crise en est la cause, avec en particulier la fermeture de l'usine Chaffoteaux et Maury, l'un des gros clients, en 2009, les responsables admettent que « nous n'avons pas su anticiper et innover assez rapidement. » Pour pouvoir résister, le groupe Isobox a fermé trois de ses 10 usines en France entre 2008 et 2011. Celle de Bannalec a également subi la crise mais sans trop de casse.

Un bon isolant

C'est en innovant et en diversifiant sa production qu'Isobox retrouve aujourd'hui un second souffle. « Le polystyrène expansé est un bon isolant et il est aujourd'hui un matériau de plus en plus utilisé dans l'isolation des logements ou des bâtiments, explique Yann

L'entreprise fait partie du paysage économique bannalécois depuis 44 ans. C'est en effet en 1968 que s'est construite l'usine Isobox. Spécialisé dans la fabrication de polystyrène expansé, Isobox trouve ses débouchés, jusqu'au milieu des années 2000, dans l'emballage et les caisses maréc. Il y a trois ans, le marché évolue, la crise est là. Isobox perd ses clients historiques. Les deux années suivantes sont difficiles mais aujourd'hui, de nouvelles perspectives sont là, avec en particulier la réintroduction massive du polystyrène expansé comme matériau d'isolation.

le Du. C'est particulièrement vrai pour l'isolation par l'extérieur dont le marché est en pleine expansion et pour laquelle le polystyrène est très bien adapté. »

Imperméable, léger, isolant, stable, facile à transformer, le matériau conçu par Isobox possède un bon éco-bilan. Il a pour base des granules de polystyrène expansible, fabriqués et fournis par Synbra. Ces billes sont obtenus par polymérisation du styrène (issue du pétrole, cette molécule associe carbone et hydrogène), puis imprégnés d'un gaz, le pentane.

Planches, flotteurs, matériaux d'isolation...



A l'usine de Bannalec, les billes de polystyrène expansible sont introduites dans une cuve en inox dans laquelle on injecte de la vapeur d'eau qui, en dilatant le pentane, va provoquer une première expansion. Dans un second temps, les billes préexpansées sont introduites dans un moule fermé et soumises à une nouvelle injection de vapeur d'eau pour prendre leur forme finale. Si les caisses à poissons et les emballages sont toujours fabriqués à Bannalec, Isobox a élargi sa gamme de produits avec en particulier des planches à voile, des flotteurs de



ponton, des pièces découpées destinées à l'isolation des sols et des murs...

Autre intérêt du polystyrène expansé, il est recyclable à 100 %. « Le matériau collecté est soit broyé et réintroduit dans la matière nouvelle, ou compacté pour être refondu et transformé en polystyrène cristal, utilisé pour la fabrication de coques de téléphone ou de gobelets entre autres. » Un point de collecte de polystyrène est installé à l'entrée de l'usine.

Dans un secteur très concurrentiel mais à fort potentiel de développement, Isobox a su s'adapter en diversifiant sa production, et répondre là où « les besoins sont réels... »

Isobox

Isobox, filiale de la holding Synbra (Hollande)
7 usines Isobox en France
50 salariés à Bannalec
Directeur du site : Yann Le Du



Vie commerciale ■■■■■■

Nouveau commerce : Créal'Yne

Un nouveau commerce, **Créal'Yne**, s'est ouvert en début d'année 11 rue de Scaër. Outre des travaux de couture et de retouche, le magasin propose de l'habillement pour les enfants et pour les femmes, de la lingerie. Maryline propose aussi ses créations originales de chapeaux en polaire et de vêtements pour enfants.

Nouvelle carte scolaire Une carte scolaire drastique

La carte scolaire pour la rentrée prochaine aura encore une fois des conséquences douloureuses pour les écoles du Finistère. A Bannalec, si un poste est supprimé à l'école élémentaire, l'ajout d'un demi-poste en classe bilingue vient confirmer le développement d'un enseignement français-breton, lancé en avril 2011.

Chaque année, à pareille époque, l'Inspection Académique et les services de l'Etat procèdent à l'établissement de la carte scolaire pour la rentrée suivante. Cette année, les mesures décidées pour le département sont particulièrement douloureuses : 54 postes sont fermés, dont 18 postes de RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté qui assure un soutien aux élèves ayant des problèmes d'apprentissage ou de comportement). De plus, la scolarisation des 2-3 ans est fortement remise en cause. Or, les familles sont particulièrement attachées à l'accueil de ces enfants, d'autant que la plupart des parents travaillent. Les collectivités territoriales devront-elles se substituer à l'école afin d'assurer la garde de ces enfants ?

A Bannalec, l'école élémentaire perd une classe, mais elle bénéficie de la création d'une classe bilingue (français-breton) par l'ajout d'un demi-poste à celui qui avait été créé en avril 2011.



Pour résumer la situation locale, à la prochaine rentrée scolaire, l'école élémentaire comptera 10 classes (9 monolingues et 1 bilingue), l'école maternelle 7 classes (6 monolingues et 1 bilingue).

Les élus rappellent leur attachement à un service public d'éducation de qualité. Le métier d'enseignant devient de plus en plus difficile et ce n'est pas en stigmatisant l'école comme on peut le lire parfois que se créeront les conditions d'un enseignement de qualité, mais au contraire en lui donnant les moyens dont elle doit légitimement bénéficier : médecins de la santé scolaire, infirmières, psychologues...

Merci de ravalier les façades

Selon un article du code de la construction et de l'habitation, « les façades des immeubles doivent être constamment tenues en état de propreté et des travaux doivent être effectués au moins tous les 10 ans ». L'application de cette loi varie en fonction des communes .

La municipalité de Bannalec n'a jamais notifié de mises en demeure pour réaliser ce type de travaux. Toutefois, en ce début d'année 2012, pour poursuivre la dynamique engagée pour que notre bourg reste agréable à visiter, nous demandons aux propriétaires du proche centre de faire un effort particulier sur la propreté de leurs façades. Merci pour votre compréhension.

Il faut noter qu'après avoir obtenu le 1^{er} prix départemental des villes fleuries en 2011, la commune envisage de concourir pour l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2012. Dans les critères choisis par le jury, le fleurissement ne compte que pour 30%. Pour le reste, sont pris en compte le rangement et la propreté en général (et donc celle des façades) ainsi que les aménagements des entrées de ville...

Alors, un petit effort de tous et cette première fleur sera à notre portée.

Marche du cœur le 1^{er} avril

Comme tous les ans, le Centre communal d'action sociale de Bannalec organise une marche le 1^{er} avril, dans le cadre du Parcours du cœur. Le départ est prévu de l'office de tourisme à 9h30. L'argent récolté ce jour sera reversé intégralement à la Fédération française de cardiologie.

Goûter des aînés

Le 10 octobre 2010, le Lion's Club de Quimperlé avait organisé un goûter-retrouvailles, gratuit, à la salle Jean Moulin, pour les personnes de 85 ans et plus, domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes.

Le Lion's Club a décidé de reconduire ce goûter. La prochaine rencontre se déroulera le 17 juin prochain, à 14h, toujours à la salle Jean Moulin.

Personnel communal Médailles et départ en retraite

A l'issue de la cérémonie des vœux au personnel le 20 janvier dernier, 3 agents municipaux ont été mis à l'honneur.

Deux agents ont été décorés de la médaille d'argent du travail pour leurs 20 années de service : Françoise Gourmelen et Stéphanie Gaudel.

Par ailleurs, Marie Luce Belly a de son côté fêté son départ en retraite. Elle avait été embauchée à la commune en 1996 comme bibliothécaire, poste occupé jusqu'à son départ officiel en décembre dernier. Avant sa venue à Bannalec, elle occupait le même type de responsabilité en banlieue parisienne. A la direction de la médiathèque, elle a connu les différentes évolutions de la structure, passée d'un local exigu au bâtiment actuel en 1996.

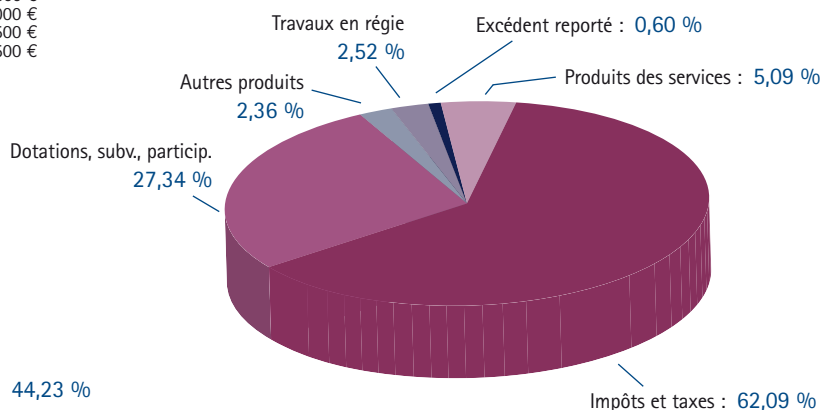
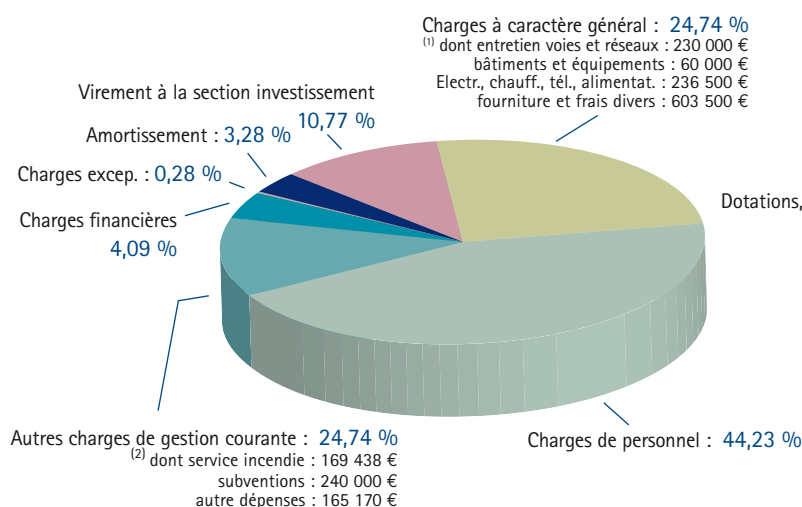
Exploitation : 4 556 661,00 €

D É P E N S E S

Charges à caractère général ⁽¹⁾	1 130 000,00 €
Charges de personnel	2 020 000,00 €
Autres charges de gestion courante ⁽²⁾	574 608,00 €
Charges financières	187 000,00 €
Charges excep. / dépenses imprévues	13 000,00 €
Amortissement	150 000,00 €
Virement pour investissement	492 053,00 €

R E C E T T E S

232 500,00 €	Produits des services
2 835 230,00 €	Impôts et taxes
1 248 467,00 €	Dotations, subventions et participations
108 000,00 €	Autres produits
115 000,00 €	Travaux en régie
27 464,00 €	Excédent antérieur reporté



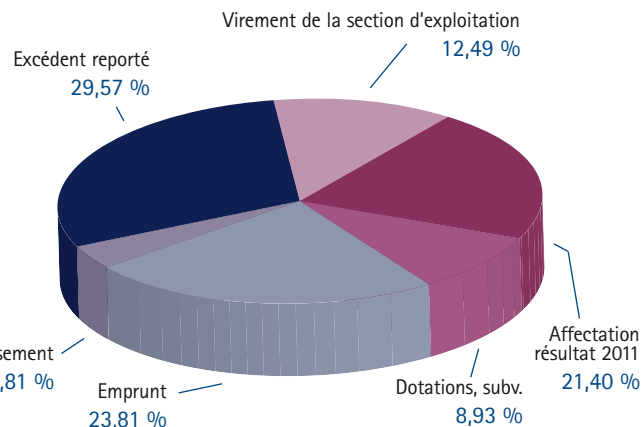
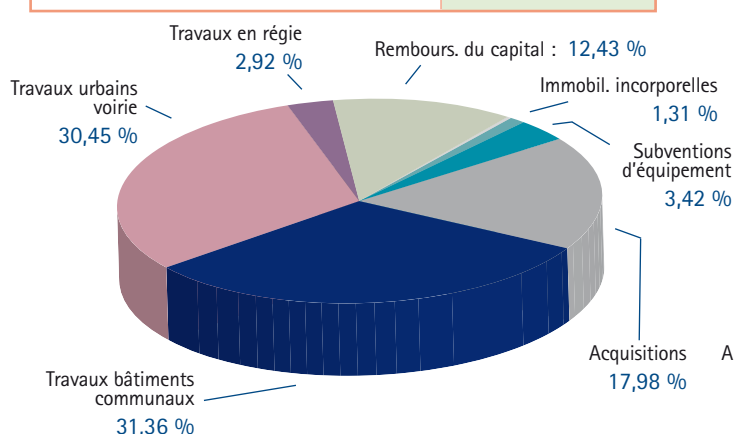
Investissement : 3 941 000,00 €

D É P E N S E S

Remboursement du capital	490 000,00 €
Prêts, d'honneur	5 000,00 €
Immobil ^s incorporelles (Etudes, logiciels)	51 500,00 €
Subventions d'équipement versées	135 000,00 €
Acquisitions (matériels, terrains...)	708 500,00 €
Travaux bâtiments communaux	1 236 000,00 €
Travaux urbains, voirie	1 200 000,00 €
Travaux en régie	115 000,00 €

R E C E T T E S

492 053,00 €	Virement de la section d'exploitation
843 301,82 €	Affectation du résultat 2011
351 998,00 €	Dotations, subventions, FCTVA
938 351,79 €	Emprunts
150 000,00 €	Amortissement
1 165 295,39 €	Excédent reporté



Budget 2012 : une ferme volonté d'avancer

Même s'il est difficile d'oublier la crise, le budget 2012 a été construit avec la ferme volonté d'avancer à contre-courant de la rigueur ambiante, dans le souci de respecter les engagements pris.

Dans un contexte international de crise et face à un contexte national de rigueur, nous avons voulu porter un budget malgré tout volontaire. Nous avons le souci de poursuivre nos projets et de respecter nos engagements.

Cette crise a souvent, à tort, été qualifiée de crise de la finance publique. La dette publique, ce sont 1 700 milliards d'euros dont 150 pour les collectivités locales, alors en quoi seraient-elles responsables du marasme financier ? D'autant plus qu'elles assurent 72 % des investissements publics.

Cette mise en cause de la dette des collectivités a pour effet de diminuer nos dotations et cela va continuer, il est question de réduire de 2 milliards par an pendant 5 ans ces dotations.

Notre marge de manœuvre est donc restreinte si nous voulons continuer à investir sans réduire le pouvoir d'achat de nos administrés.

Nous souhaitons avancer à contre courant de la rigueur ambiante en privilégiant les investissements structurants qui améliorent la qualité des services aux Bannalécois.

Nos finances sont saines. Le cumul des résultats de tous les exercices antérieurs nous permet de dégager de 843 301,82 €uros en autofinancement. Cela nous permet d'emprunter afin de réaliser nos projets, mais nous devons faire face à la frilosité des banques qui rechignent aujourd'hui à financer les collectivités.

Notre budget est bâti sur une évaluation réaliste de nos recettes.

8 497 661 €uros, c'est le budget de la commune, qui nous sert à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de fonctionnement s'élève à 4 556 661 €uros et celui de l'investissement à 3 941 000 €uros.

Ce budget est complété par 2 budgets annexes importants : l'eau et l'assainissement.

Pour la deuxième année consécutive, ce budget a été voté sans augmentation des taux communaux des impôts locaux.

Nous avons toujours la même priorité : maîtriser les équilibres financiers de notre commune, condition nécessaire pour assurer une bonne qualité de service aux Bannalécois mais aussi pour entretenir et renouveler notre patrimoine.

Daniel Sellin, adjoint aux finances

Travaux : coup d'œil sur les chantiers



A Kermérou, la mise en place des réseaux



Le réaménagement de l' *Espace Toupin* est en cours



Réfection des réseaux à Kerguyader

Un nouveau parking au stade municipal



Le Conseil municipal avait décidé, l'an dernier, d'aménager l'espace parking herbeux situé entre le stade et le boulodrome. Cet endroit, végétalisé, était souvent boueux du début de l'hiver au printemps et difficilement accessible par temps de pluie.

Un nouvel aménagement a donc été réalisé par les services techniques de la commune et les agents du syndicat de voirie de Scaër. La création d'une rampe facilite désormais l'accessibilité au stade. Il est d'autre part possible de stationner un nombre plus important de véhicules : une centaine environ.

L'aménagement de ce parking est susceptible d'évoluer, avec en particulier le fleurissement du merlon créé, ceci dans le cadre de la réflexion menée en vue de la sécurisation de la route de Quimperlé devant le nouveau lotissement de l'OPAC.

Inventaire du bocage 680 kilomètres de talus sur la commune

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un inventaire du bocage a été réalisé sur la commune. Mené de janvier à octobre 2011, il a permis de déterminer la ressource en bois. Il est aussi une base de travail cartographique pour le programme Breizh Bocage. Enfin, désormais intégré au PLU, ce bocage est de ce fait protégé.

Le bocage bannalécois est majoritairement constitué de talus plantés : 680 kilomètres sur les 766 kilomètres de bocage répertoriés. Il faut noter que 147 kilomètres sont des talus discontinus qui nécessitent un entretien régulier : sans intervention, ils se dégradent et risquent de disparaître peu à peu.

Protection de la qualité de l'eau

Sur le plan topographique, 203 kilomètres de talus sont perpendiculaires aux pentes ou protègent les bas-fonds. En ajoutant les talus en biais qui participent en partie au ralentissement des écoulements d'eau, le rôle de ces obstacles naturels apparaît prépondérant dans la protection de la qualité de l'eau et dans la lutte contre les inondations. A l'opposé, on note aussi sur la commune de grandes étendues en pente sans protection dans leur partie basse.

Des châtaigniers et des chênes

Les haies d'arbres représentent 93 % du linéaire bocager. En matière de peuplement, le châtaigner et le chêne sont les essences principales des 630 kilomètres de haies. On trouve aussi des saules, sur 27 kilomètres de haies, et des résineux, ceux-ci principalement plantés autour des exploitations ou en limite de terrains non agricoles.



Lancé en janvier 2011, l'inventaire a été bouclé en octobre dernier. Il a été réalisé par Sébastien Richard, avec l'aide de Sylvain Chotard et de Philippe Le Goff. Les relevés de terrain ont permis aux agents de rencontrer les agriculteurs, et plus largement les propriétaires des terrains. Au fil des échanges, chacun a reconnu « l'intérêt de cet inventaire mais aussi de trouver des solutions pour gérer son évolution ».

Le travail a été mené sous la conduite d'un comité de pilotage composé d'agriculteurs, de représentants d'associations environnementales et d'élus. Ce groupe de travail poursuit sa réflexion sur l'analyse des perspectives de gestion du bocage.

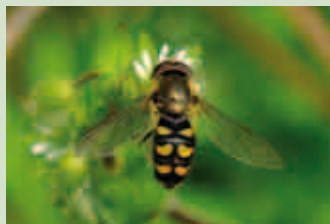
Contre les pucerons

Stop aux insecticides : la nature peut s'en charger !

Les pucerons ne sont pas indestructibles ! Inutile de vous en remettre à la chimie, des insectes et des plantes sont là pour vous aider. On connaît la coccinelle, mais elle n'est pas toute seule : d'autres insectes sont tout aussi efficaces.

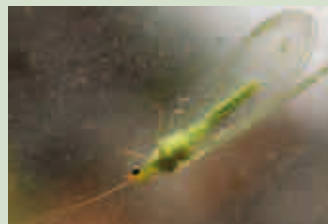
Les syrphes

Certains les confondent avec les guêpes. Ils pondent leurs œufs dans les colonies de pucerons. Les larves en consomment 30 à 40 par jour, mais elles en tuent plus d'une centaine.



Les chrysopes

Une larve de chrysope consomme plus de 500 pucerons avant sa métamorphose.



N'oubliez pas : les insecticides tuent les pucerons mais aussi vos alliés

Des plantes aident également le jardinier. Certaines attirent les pucerons préférentiellement comme les œillets d'inde ou les capucines, d'autres les repoussent comme la ciboulette, la lavande, la menthe, le basilic...

Photographies anciennes

Affichées ou projetées, elles ont un incontestable attrait

Qu'elles s'affichent sur les lieux les plus symboliques de notre commune (mairie, église, gare...), ou qu'elles soient collectées, scannées, retouchées puis projetées en public, les photographies anciennes de Bannalec et des habitants qui y ont vécu, attirent incontestablement l'attention.

Chacun trouvera dans cet attrait un signe : celui d'une certaine nostalgie du temps passé pour certains, mais aussi celui d'une commune qui a vécu dans la joie et la bonne humeur souvent et qui continue de vivre avec ses habitants actuels.



Ceux présents à la projection de photographies organisée par l'association *Passé Composé* (*) le samedi 24 mars, ont pu comparer des lieux du bourg photographiés avec un siècle de distance. Sans doute, la plupart des Bannalécois retrouveront sous les nouvelles façades, les commerces d'autrefois. Car ce qui frappe dans cette comparaison de photographies de deux époques aussi éloignées, c'est autant l'absence de véhicules au début du XX^e siècle que la pérennité des murs, des constructions du centre-ville.

Bien sûr, le bourg s'est transformé, ou plutôt modernisé, mais au-delà du premier regard, on retrouve les traits des maisons construites depuis bien longtemps.



Ce retour sur le passé de la commune permet aussi de déclencher les souvenirs des plus anciens d'entre nous, de retrouver ces moments enfouis dans la mémoire individuelle et collective, des moments de joie et de fêtes populaires et de rituels dont le photographe René Thersiquel a permis de garder la trace.

(*) L'association *Passé Composé* est née en janvier dernier. Martine Pennanguer en est la présidente. Elle est épaulée par Catherine Guillou, vice-présidente, Gérard Duigou, secrétaire, et Patrick Pennanguer, trésorier.

Contact : Laurent le Ny au 06 17 94 01 56

Free Running

Une nouvelle façon de se déplacer dans les espaces



A l'initiative de jeunes Bannalécois, une nouvelle association vient de voir le jour. Le Free Running est un sport dont les participants essaient de franchir tous les obstacles de la manière la plus fluide et créative possible. Ils interagissent avec l'environnement en sautant, en grimant, en accomplissant des acrobaties gymniques. Le but est de créer une forme athlétique et esthétique de déplacement.

Dans le Finistère, le Free Running fait des émules. Quelques groupes se sont formés, en particulier à Bannalec. Devant le nombre grandissant de pratiquants ayant atteint l'âge de la majorité, une association s'est donc créée à Bannalec.

En accord avec le club gymnique bannalécois, le président du club, Raphaël Mahé, a sollicité l'accès à la salle de gymnastique pour permettre aux membres de son association de s'entraîner. Le Skate Park pourra aussi être utilisé.

Le programme des entraînements comprend de la musculation puis la découverte des mouvements du Free Running en salle de gymnastique durant 6 mois. Des stages devraient être organisés pendant les vacances scolaires afin d'attirer de nouveaux adeptes.

La mairie précise que cette discipline n'étant pas encore reconnue par la Fédération Française des Sports, l'association évoluera donc sous sa propre responsabilité.

Les rendez-vous 2012

AVRIL

- Dimanche 1^{er} Loto, organisé par le collège Jean Jaurès)
- Mercredi 4 Marche du cœur, départ à 9h30 de l'Office de tourisme
- Samedi 7 Atelier peinture (semaine de la petite enfance),
salle Jean Moulin. Rens: mairie au 02.98.39.83.82
- Dimanche 8 Bal country des «Peps sun country-line» (salle Jean Moulin)
- Samedi 14 Triathlon sud-Finistère, benjamins et minimes (stade)
- Dimanche 15 Semi-marathon (stade)
- Mardi 17 Concert Bannalec Sénégal Solidarité (salle Jean Moulin)
- Samedi 21 Loto familial du Club de Loisirs (salle Jean Moulin - 14 h)
- Dimanche 22 Concert : Les petits chanteurs de Blondy (église - 20h)
- Dimanche 29 Théâtre : « Le petit prince » (salle Jean Moulin)
- Lundi 30 Loto de l'U.N.C. (salle Jean Moulin)
- Lundi 30 Repas paroissial (salle Jean Moulin)
- Lundi 30 Repas créole, du Vélo Loisirs (salle Jean Moulin)

MAI

- Mardi 1^{er} Festival du jeu d'adresse de l'UNC (place Yves Tanguy)
- Samedi 5 Auditions Espace Musique (salle Jean Moulin)
- Samedi 12 Concert de blues, par Méta' Blues (salle Jean Moulin)
- Jeudi 17 Kermesse de l'EHPAD
- S. 19/D. 20 Pardon de la Véronique
- Dimanche 20 Tournoi Bercy (football) de la Fleur de Genet
- Samedi 26 Marché aux plantes, par Ban'Anim et «les petites boutures»
- Dimanche 27 Tout Bannalec à vélo, randonnée du Vélo Loisirs
- Mardi 29 Concert et repas, par le Comité de soutien à Diwan
- Mardi 29 Pardon de Trémur. Repas, fest-noz gratuit
- Mardi 29 Don du sang

JUIN

- Dimanche 3 Loto de Bannalec Solidarité-Sénégal Jeunes (salle J. Moulin)
- Samedi 9 Kermesse, parents d'élèves des écoles élémentaires publiques
- S. 9 / D. 10 Ball-trap de St-Cado
- Dimanche 10 Loto du club des loisirs, animé par Ronan
- Samedi 16 Kermesse des écoles privées
- Dimanche 17 Goûter des personnes âgées de la Cocopaq, par le Lion's club
- V. 22 / S. 23 Fête de la Musique
- Samedi 23 Repas, marche, feu de la Saint Jean, par le Comité de jumelage «Banaleg - Irland
- Dimanche 24 Pardon de St-Jacques
- Samedi 30 Concours cantonal de chevaux bretons
(à 10h30, derrière Ecole Diwan)
- Samedi 30 Gala de gymnastique, complexe Pierre Boëdec

JUILLET

- Dimanche 1^{er} Vide-greniers de l'U.C.A.B. (bourg)
- Samedi 7 Cochon grillé de l'U.N.C (salle Jean Moulin)
- Dimanche 8 Pardon de Trébalay
- Vendredi 13 Courses enfants, retraite aux flambeaux, feu d'artifice,
précédé du «moules-frites» des supporters de la Fleur
de Genet (Stade) Concert Méta'Blues (sous réserves)
- Samedi 21 Semi-nocturne de pétanque
- Vendredi 27 Journée du vélo par l'U.C.O.
- Dimanche 29 Vendredi musical de Bann'Anim
- Dimanche 29 Pardon de Ste Anne
- Les vendredis marché nocturne, organisé par l'UCAB
à 14 h 30, pétanque en doublettes, au boulodrome

Amicale laïque Les petits Chanteurs de Bondy en concert le 17 avril

Après la venue de la troupe Comédia le 11 février dernier, l'Amicale laïque a programmé la chorale des petits chanteurs de Bondy (banlieue parisienne), en tournée dans l'ouest durant le mois d'avril, pour un concert le mardi 17 avril à 20 heures à l'église.

C'est la seconde fois que cet ensemble se produira dans notre commune. Au total, 10 adultes et 40 enfants seront accueillis dans des familles bannalécoises ainsi qu'au gîte d'étape .

Pour le bon déroulement de la soirée, l'Amicale laïque lance un appel aux familles qui souhaiteraient héberger les enfants dans la soirée du mardi 17 avril, le repas du soir et le petit déjeuner seront pris en commun dans la famille d'accueil.

D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre contribution.

Contacts : Yvon Le Bris au 02 98 39 80 50
ou 06 85 45 28 37

Anne-Marie Quenehervé au 02 98 39 57 66
ou 06 37 20 84 56

Randonner



Le guide des sentiers de randonnée est disponible en mairie et à l'office de tourisme.

Espace jeunes

Une exposition photo en projet



Mi-février, les adolescents de l'Espace se sont essayés à la photo numérique. Le temps d'installer des draps, noirs ou de couleur, en toile fond et deux tabourets comme accessoires, chacun est passé à tour de rôle devant et derrière l'objectif.

Premier constat, il n'est pas si aisé de réaliser une bonne photo, même parfois simplement une image nette. Le visionnage sur l'ordinateur a permis de mesurer le travail à mener.

Ceci dit, au hasard des centaines de photos prises au cours des deux journées, certains clichés se sont révélés d'une grande qualité, au point que les animateurs de l'Espace jeunes ont mis en projet la réalisation d'une exposition, voire même la conception d'un livre collectif via un site internet.

L'idée fait son chemin. L'exposition pourrait être organisée au cours de la première quinzaine d'avril, dans le cadre de Kaléidoscope, le rendez-vous de la jeunesse proposé par le Conseil Général depuis quelques années.

Gros plan sur

La grande librairie

Ne jetez plus vos livres

Les collections de la Médiathèque doivent être régulièrement renouvelées et actualisées afin d'offrir au public des ouvrages de qualité, attrayants et proposant des informations fiables. Mais que deviennent ces ouvrages retirés du fonds de la Médiathèque?



Ils seront dans un premier temps proposés aux écoles et autres associations caritatives de la commune après validation en Conseil municipal. La municipalité, par le biais d'une association, vous conviera à une «Grande Librairie» où les livres seront vendus pour une somme modique. Suite à cette manifestation, les invendus seront donnés à une association *Book Hémisphères*

avec laquelle la commune de Bannalec va signer un partenariat. Cette association, entreprise d'insertion, est spécialisée dans le tri des livres d'occasion qui sont ensuite redistribués à d'autres associations dans le but de faciliter l'accès au livre et à la culture pour des populations défavorisées. Les ouvrages trop abîmés sont recyclés pour en faire de la pâte à papier. Grâce à ce projet, *Book Hémisphères* crée de l'emploi et de la solidarité. Alors, aidez-les...

Ne jetez plus vos livres, donnez-les et faites un geste citoyen.

L'agenda

Les expositions au centre culturel Michel Thersiquel

Jusqu'au 7 avril



Harmonies autour de la lutherie
Instruments, photographies, peintures
Pascal Le Roux, Laurent Le Ny et Gaëlle Douillet

Du 11 avril au 5 mai

Andréa Le Goff



Du 9 mai au 2 juin
Valérie Le Blévec

Du 5 juin au 16 juin

Bannalec Sénégal
Solidarité Jeunes, Grande librairie



Du 20 juin au 28 juillet



Travaux des écoles et associations de Bannalec (écoles, APAJH, école des Arts, atelier Catherine Warnis)